

# Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

« L'AMAP qui ramène sa fraise »

## Contrat Pain 2023 100% papier

AGRIPAIN

du 2 Janvier au 18 Décembre 2023

## Coordinatrice pour la saison :

Caroline Gachet

Mail : [cgachet@hotmail.com](mailto:cgachet@hotmail.com) Tel : 0647697781

Le présent contrat règle les modalités de vente entre le producteur de pain et le consommateur pour une durée de 1 an avec les livraisons les lundis de 18h00 à 19h30 à la salle Jean Jaurès à Rezé. **Attention, pas de distribution les 1<sup>er</sup> et 8 Mai ( fériés ), les 22 Mai, 29 Mai et 5 Juin ( congé paternité ) et les 31 Juillet, 7 et 14 et 21 Aout ( congés annuel ).**

### Engagements du producteur :

- Je m'engage à fournir du pain et de la brioche élaborés et certifiés selon le cahier des charges « AB » (Agriculture Biologique).
- Mes pains sont fabriqués au levain naturel et sans exhausteur de goût et les brioches avec une levure fraîche garantie sans OGM.
- J'utilise des farines moulues à la meule de pierre, fournies par la ferme du Boisvreuil à Missillac ( T110 et T80 ) origine Missillac, et par la minoterie Suire à Boussay ( Petit épeautre et T 65 ) origine France. Ce sont des farines de type T65, T80 et T110, donc riches en résidus minéraux et organiques.
- Le façonnage des pains est effectué à la main et la cuisson réalisée dans un four à bois.
- Je serai présent sur le lieu de distribution au moins une fois par mois.
- Je m'engage à accueillir les adhérents sur mon lieu de production au moins une fois par an.

Pains	500 g	1 kg	Livraison
Semi complet (T80)	2,80 €	5,50 €	Hebdomadaire
Complet (T110)	2,80 €	5,50 €	Hebdomadaire
Petit épeautre ( pauvre en gluten )	4,65 €		Tous les 15 jours (semaine B et D )
Pain norvégien ( petit épeautre, seigle et graines )	4,65 €		Tous les 15 jours ( semaine A et C )
Spécial au sésame (T80) Spécial aux figues (T80) Spécial multi-graines (T80) * Spécial raisin-noisette (T80)	4,10 €	7.90 €	1 pain par semaine, choisir une rotation sur 4 semaines

Brioche	450 g	5,20 € / pièce	Hebdomadaire ou tous les 15 jours
Pain de mie	450 g	3,40 €	Tous les 15 jours
Pain burgers	100 g	0,85 €	Tous les 15 jours

### Les engagements du consommateur :

- Je récupère ma livraison au local de distribution aux dates et horaires indiqués dans le présent contrat.
- Lorsque je ne peux pas venir retirer ma livraison, je recherche quelqu'un qui vient récupérer ma commande et émargera à ma place.
- Si je ne suis pas venu chercher mon panier, il sera mis à disposition de l'équipe chargée de la distribution, aucun remboursement ne sera effectué.
- J'accepte de participer aux permanences sur le lieu de distribution, et je participe, selon mes disponibilités, à la vie de l'association et aux découvertes pédagogiques proposées par le producteur.

Pains	Quantité	Prix	Nbre de semaine	Total	
Pain Complet (T110) 500 g	.....	x 2,80 €	x 42	= .....	
Pain Complet (T110) 1 kg	.....	x 5,50 €	x 42	= .....	
Pain Semi complet (T80) 500 g	.....	x 2,80 €	x 42	= .....	
Pain Semi complet (T80) 1 kg	.....	x 5,50 €	x 42	= .....	
Pain petit épeautre (pauvre en gluten ) semaine B et D	.....	x 4,65 €	x 21	=.....	
Pain norvégien ( pauvre en gluten ) semaine A et C	.....	X 4,65 €	X 21	=.....	
Pain Spécial en rotation (T80) 500 g	.....	x 4,10 €	x 42	= .....	
Pain Spécial en rotation 1 KG	.....	x 7.90 €	X 42	= .....	
Brioche de 450 g hebdomadaire	.....	x 5,20 €	x 42	= .....	
Brioche de 450 g toutes les 2 semaines semaine B et D	.....	x 5,20 €	x 21	= .....	
Pain de Mie de 450 g toutes les 2 semaines semaine A et C	.....	x 3,40 €	x 21	= .....	Tranché OUI/NON
Pain burgers de 100 g toutes les 2 semaines semaine A et C	.....	x 0,85 €	x 21	= .....	
TOTAL =					

Répartition des pains spéciaux sur 4 semaines en rotation									
* entourer le type de pain choisi chaque semaine									
Semaine A			Semaine B		Semaine C			Semaine D	
Céréales	Figue	Sésame	Céréales	Raisin-noisette	Céréales	Figue	Sésame	Céréales	Raisin-noisette

- J'établis les règlements suivants : à l'ordre de « Anthony LEDEVORE ».

1 chèque de ..... €      3 chèques de .....€      6 chèques de .....€

Le présent contrat s'établit donc sur :

- **42 distributions de pain/brioche et 21 distributions de produits en quinzaine,**

AGRIPAIN

Anthony et Alice Le Dévoré

20 chemin de la cendrie 44340 Bouguenais

agripain44gmail.com

06 49 08 70 22

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tel : .....

Mail .....

Date :

Signature :

**Dates de livraisons :**

**Semaines A :** 02/01 ; 30/01 ; 27/02 ; 27/03 ; 24/04 ; 19/06 ; 17/07 ; 11/09 ; 09/10 ; 06/11 ; 04/12

**Semaines B :** 09/01 ; 06/02 ; 06/03 ; 03/04 ; 26/06 ; 24/ 07 ; 18/09 ; 16/10 ; 13/11 ; 11/12

**Semaines C :** 16/01 ; 13/02 ; 13/03 ; 10/04 ; 03/07 ; 28/08 ; 25/09 ; 23/10 ; 20/11 ; 18/12

**Semaines D :** 23/01 ; 20/02 ; 20/03 ; 17/04 ; 15/05 ; 12/06 ; 10/07 ; 04/09 ; 02/10 ; 30/10 ; 27/11